

COMITE DEPARTEMENTAL

Projet de centre régional et départemental de tir à l'arc

Le projet :

Il se décline selon deux axes :

Mettre en place un lieu d'entraînement et de compétition pour les disciplines de parcours :

- Un lieu d'entraînement permanent, ce centre devra permettre de recevoir :
 - Des archers individuels affiliés à la FFTA, ils seront en possession d'une carte d'accès délivrée par le CD13.
 - Des Groupes : soit des clubs, soit des archers participants à des stages organisés par le CD13 ou le CR PACA.
- Un lieu de compétition pour les clubs de la région PACA (modalités à définir)

Mettre en place un lieu d'animation et de découverte de tir à l'arc

- Stand de découverte et d'apprentissage de tir à l'arc (par exemple une demi-journée par semaine pendant les vacances)
- Séances de découverte et d'initiation au tir à l'arc Parcours

Pour des personnes seules ou des groupes (scolaire, centre aéré, etc....). Il est à noter que ce type d'initiation n'existe pas dans la région

La Mise en place :

Les discussions ont été menées avec le CR PACA de tir à l'arc, le CD13 tir à l'arc et la mairie de la Roque d'Anthéron qui a abouti aux décisions suivantes :

- Une convention tri partite a été signée avec la mairie de la Roque d'Anthéron . La mairie met à disposition un terrain communal et des locaux de stockage pour créer ce centre.
- La gestion de ce centre régional et départemental est déléguée au CD13.
A ce titre une commission parcours va être créée composée d'élus du CD, du CR et d'archers pour s'occuper de ce centre.